



Nous ne pouvons entrer sur notre terrain

Par **normande03**, le **12/07/2011 à 11:07**

Bonjour, nous avons achetés un terrain pour y construire un garage plus tard ,pour l'instant nous ne pouvons pas entrer dessus car il y a des emplacements pour stationné nous avons contacter le service de la mairie pour faire enlever les 2 emplacements mais rien ne bouge que faire pour résoudre ce problème merci de vos réponse

Par **amajuris**, le **12/07/2011 à 11:48**

bjr, nsi je comprends bien vous avez acheté un terrain enclavé car vous ne disposez d'aucun issue vous permettant d'y accéder. comment vos vendeurs y accédaient -ils ? ce problèmes d'accès était visible avant l'achat ! rnce terrain provient-il d'une division d'un autre terrain ? nsi la mairie de répons pas, faites une LRAR. rncdt

Par **mimi493**, le **12/07/2011 à 12:30**

Donc vous ne pouvez pas y entrer en voiture, mais vous pouvez y entrer à pied ? r nQuand vous ferez des travaux, vous demanderez une interdiction temporaire de stationner et incluez dans le permis de construire le droit de faire un bateau devant la porte du garage

Par **normande03**, le **12/07/2011 à 12:50**

avant sur ce terrain il y avait une maison qui c'est écroulée et pas besoin de bateau car le terrain est au niveau de la route nous sommes en ville nous voulons stocker notre bois de chauffage et impossible d'entrer

Par **normande03**, le **12/07/2011 à 12:52**

L R A R CDT ? pouvez vous m'expliquer merci

Par **normande03**, le **12/07/2011 à 12:54**

ouppps je sais désolée merci

Par **mimi493**, le **12/07/2011 à 16:48**

Mais il y a bien un portail ?

Par **normande03**, le **12/07/2011 à 21:07**

non la maison faisait la largeur

Par **alterego**, le **12/07/2011 à 21:32**

A qui avez-vous acheté ce terrain ?
Vous êtes passés par un notaire, vous deviez donc savoir qu'il y avait des emplacements de stationnement.